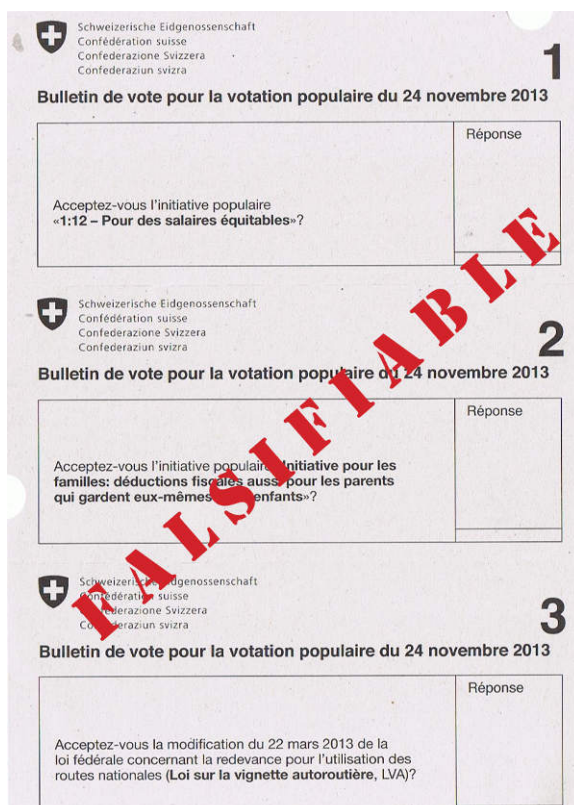


Les votations et élections Suisses sont falsifiables sur une grande échelle

Les votes par correspondance et électroniques en Suisse sont tous falsifiables. Celui qui vote par correspondance ou par Internet (vote électronique), risque que son vote soit falsifié et son «comportement de vote» est enregistré. Seule le vote personnel à l'urne assure la sécurité. Le problème doit maintenant être examiné par le Ministère public de la Confédération et par le Parlement.



Une enquête indépendante du vote par correspondance en Suisse met au grand jour les défauts alarmants du système et la nécessité de prendre des mesures appropriées. Lors de l'acheminement postal, du citoyen(ne) au bureau de vote le matériel de vote peut facilement être falsifié.

Des recherches et les informations d'*insiders* ont révélés comment il est facile de manipuler à grande échelle. Les vulnérabilités et les dites possibilités de surveillance furent principalement créés par le biais des innovations techniques et organisationnelles, ainsi que par des changements législatifs dans le domaine des droits politiques.

Par exemple l'enveloppe-réponse qui, en même temps, sert comme légitimation était remplacée par la carte de légitimation à cause des nouvelles exigences de la Poste Suisse. L'électeur ne signe plus sur l'enveloppe réponse, mais sur la carte de légitimation qu'il met avec les bulletins de vote, dans une petite enveloppe intérieure, dans une enveloppe-réponse neutre. Ainsi le matériel de vote est très facile à contrefaire.

Dans les administrations des communes et villes, très peu d'*insiders* sont responsables du stockage de centaines de milliers d'enveloppes réponses qui arrivent avant le vote. Surtout dans les villes, le matériel est conservé dans des endroits secrets. Les falsificateurs peuvent facilement et discrètement recevoir et/ou avoir accès au matériel de vote. Le risque de détection est minime, le potentiel de falsification et l'enjeu de falsification est énorme.

Les falsificateurs ont beau jeu. Ils ouvrent simplement le nombre désiré d'enveloppes réponse. À l'exception de la carte de légitimation, le matériel original est détruit et remplacé par le matériel de réserve préparé (comprenant des bulletins falsifiés et des enveloppes intérieures et extérieures). L'enregistrement du «comportement de vote» est possible. Le dimanche de la votation, le bureau de vote reçoit le matériel falsifié en masse pour le dépouillement. Parce que les adresses et signatures des électeurs ne sont pas présents sur les enveloppes-réponse, les responsables du bureau de vote n'ont aucune possibilité de détecter les fraudes.

Les communes et cantons ne tiennent pas des comptabilités publiques et transparentes sur l'utilisation du matériel de réserve officiel. Parce que le matériel de vote n'est pas muni d'éléments de sécurité efficaces, les falsificateurs n'ont même pas besoin du matériel officiel de réserve, mais ils peuvent le produire eux-mêmes. Dans les grandes villes romandes (Lausanne, Genève etc.) les administra-

tions communales ouvrent tout le matériel avant le jour de la votation, ce qui rend les falsifications encore plus faciles. Particulièrement efficace et encore plus facile est la falsification systématique par des infiltrés dans la Poste Suisse, qui procèdent de manière ciblées et peuvent créer une base de données cachée sur le «comportement de vote» des électeurs.

Dans l'actualité, Edward Snowden se rappelle à votre aimable attention et si même l'ancien Conseiller fédéral Christoph Blocher affirme dans les Média que le E-Voting est bien sûr manipulable... il est logique d'affirmer que le vote électronique offre des possibilités de manipulations encore plus graves que le vote par correspondance.

Une communauté d'intérêts interconnectée dans toute la Suisse, la «COI vraie démocratie », est en contact avec des témoins et des *insiders*. Des cadres des administrations communales et des chefs de bureaux de vote ont confirmés les possibilités de manipulations. La COI exige une enquête sur ces délits par le Ministère public de la Confédération. Les questions des failles de sécurité, de la falsification et de la surveillance des votes doivent absolument être traitées par le Parlement. Des réformes appropriées et des changements législatifs sont indispensables.

La COI vraie démocratie propose une solution simple qui peut mettre un terme aux abus concernant le vote par correspondance: L'introduction d'un code individuel qui est exclusivement connu par l'électeur/votant et qui lui permet de contrôler si son vote est correctement transposé (dépouillé) dans le résultat global. Par ce moyen les électeurs pourront eux-mêmes assurer un dépouillement conforme du scrutin. Le secret du vote reste aussi protégé. Le principe de cette solution a déjà été testé avec succès lors d'un Référendum.

Sur le site vraie-democratie.ch les insiders et les lanceurs d'alerte peuvent transmettre leurs expériences à la COI vraie démocratie (de manière nominative ou anonyme).

Jusqu'à ce qu'il soit remédié à ces graves vulnérabilités, la COI vraie démocratie recommande vivement que tous les électeurs renoncent à voter par correspondance ou par voie électronique. Aujourd'hui, seulement le vote à l'urne le dimanche du vote peut exclure la possibilité de falsifications.

Pour la COI vraie démocratie

Roger Burkhardt, chargé de presse
<http://vraie-democratie.ch/fr>